

contraire. Relisez la description de monsieur Janet citée dans ma thèse et que j'ai publiée dans LA CLINIQUE, page 308, dernier aliéna. Vous pourrez encore consulter ma thèse, page 53, " action spéciale du permanganate de potasse.

Or, c'est en cherchant cette réaction séreuse, toujours la même, que monsieur Janet fut amené à employer ces solutions fortes qui vous effrayent tant et que vous proscrivez.

En effet, il vit, et chacun peut voir, qu'un urèthre qui, le premier jour, réagit avec une solution à 1 pour 4000, ne réagit presque plus le quatrième jour avec une solution de 1 pour 2000 et souvent de 1 pour 1000 et ainsi de suite.

Je vous dirai même que j'ai, pour ma part, fortement dépassé les doses conseillées par monsieur Janet et qu'il m'est arrivé souvent de laver la vessie, avec des solutions de permanganate à 1 pour 500 et même à 1 pour 300. Et sans inconvénient, tout improbable que cela paraisse au premier abord. J'irai plus loin et je vous dirai que, sauf de très rares exceptions, toutes les vessies arriveraient à supporter de telles doses, si cela était nécessaire. Heureusement la guérison se produit, en général, bien avant.

Je dirai une autre fois les raisons de ces lavages avec des solutions très fortes.

Mais s'il est parfois sans inconvénient et même avantageux d'employer ces hautes doses, il n'en est plus de même quand on emploie des solutions trop faibles ou de laver une vessie avec de l'eau pure en passant par un urèthre fortement infecté. C'est une question que j'ai traitée dans ma thèse à la page 95 sous le titre " dangers du permanganate," où diverses objections sont discutées. En effet une solution neutre peut repousser des microbes dans la vessie et n'ayant sur eux aucune action bactéricide, les laisser là se développer en paix, ainsi qu'il m'a été donné d'en observer quelques cas.